

RELEVÉ DE DÉCISIONS

SEANCE du 28 juin matin : *du matin à la pause de l'après-midi*

objet : revendicatif

Présidence :Patrick SARRABAYROUSE, RDD:Jacques STEPHAN/ présence 36.

+ invités :Cécile MAZAUD(BN),Alain KAC (CFC),Bertin CHENILCO(Outre-mer),Mickael WICKE(FD)et Patrick DESIRE(UFSE)

Débat revendicatif général après le rapport introductif de Fanny De Coster (cf fin du RDD):

Après ces échéances électorales qui nous rappellent que le pays , avec une abstention record, penche très à droite , comment se remobiliser pour porter avec eux les revendications légitimes des salariés et de nos collègues en particulier? Que doit porter le syndicat dans le comité de suivi de l'accord de l'automne dernier qui se tiendra début juillet? Comment développer les actions revendicatives spécifiques aux Berkanis , aux contractuels ? Est-ce que nous embrayons derrière Solidaires qui propose une journée d'action le 7 juillet?

Faut-il participer ou boycoter le prochain CTR prévu le 4 juillet?

Après l'été,devrions-nous pleinement préparer la journée d'action interpro programmée le 27 septembre ou bien davantage cultiver notre jardin DGFIP? Comment éviter l'écueil de la journée d'action one shot de rentrée?

Synthèse:

- Décision du boycott du CTR prévu le 7 juillet compte-tenu de la teneur de fiches prévoyant des primes d'attractivité attribuées hors mouvement, de manière complètement discrétionnaire etc.Solidaires propose une action ce jour là mais une majorité de camarades pense que ce n'est que de l'agitation.En revanche, ce sera l'occasion de proposer de réintégrer dans l'enveloppe 3 les collègues de la Centrale qui ont été exclus du dispositif, d'alimenter les budgets des directions qui ont dépassé leur enveloppe et de rappeler nos revendications sur le complément indemnitaire.
- Bilatérale avec le DG le 6 juillet : les revendications qui sont remontées des sections sont souvent les mêmes notamment sur les restructurations, les suppressions d'emplois et le manque de reconnaissance seront transmises au DG. Les questions des contractuels et des burns out en nette croissance seront aussi évoquées. Notre syndicat doit dénoncer les très insuffisantes rémunérations de la très grande majorité des contractuels engagés ce qui renforce notre lutte pour un rattrapage sur le point d'indice mais aussi l'augmentation indemnitaire de tous les agents DGFIP.
- Des contacts intersyndicaux vont être repris pour demander l' intégration du CTI dans la plate-forme intersyndicale DGFIP.
- Le syndicat doit travailler à amplifier la dénonciation du nouveau décret concernant les géomètres.
- Actions pour la rentrée : proposition de participer à la grève et aux manifestations interprofessionnelles de la 3ème semaine de septembre tout en rappelant nos revendications DGFIP.
- S'adresser aux élus en excluant le RN
- Boycott du CTR du 4 juillet car figure à l'ordre du jour la question de la prime d'attractivité
- Recours au Conseil d'État avec l'aide de notre avocat pour le problème du tassement des grilles indiciaires - Tract « on va vous faire aimer l'Impôt » et fin de la responsabilité du comptable à rédiger
- Mandat donné au BN pour l'enquête Cour des Comptes sur le NRP

La CEN ,puisqu'il sera encore avec nous en fin d'après-midi, remerciera Philippe Martinez pour son soutien et sa disponibilité constants à l'égard du syndicat.

Vote sur la synthèse proposée par Fanny:

POUR 36 ; CONTRE 0 ; ABST 0; NPPV 0
--

SEANCE 28 juin Fin d'après-midi

objet : Hommage aux luttes victorieuses contre les discriminations menées par Nadège et Sofiane avec la CGT.

Présidence :EmmanuelleBIDAUX, RDD:BN/ présence 36.

+ invités :Cécile MAZAUD(BN),Alain KAC (CFC),Bertin CHENILCO(Outre-mer),Mickael WICKE(FD)

La CEN depuis longtemps tenait à rendre hommage à toutes et tous les camarades qui luttent contre les discriminations de toute sortes .Il s'agissait aussi en recevant ces deux camarades qui ont été victimes de ces discriminations pendant des années, de les écouter et de leur témoigner solennellement notre soutien après les années de luttes acharnées qu'ils ont du mener.

Nadège et Sofiane ont beaucoup et longtemps souffert.Avec la CGT dans toutes ses dimensions à leurs côtés,ils ont résisté et sont parvenus à faire valoir leurs droits.La CGT ne laisse jamais tomber les siens!

SEANCE 29 juin *matin*

objet : Retour sur les journées de La Palmyre et point sur les élections professionnelles.

Présidence : Pascal FUSIL, RDD:Marie-Pierre BOREL/ présence : 35

+ présence invités :Cécile MAZAUD(BN),Nathalie BATTIN et Alain KAC (CFC),Bertin CHENILCO(Outre-mer)

Retour sur la Palmyre

Très bonne participation de plus de deux tiers des sections ce qui est comparable aux précédents Conseils nationaux tandis que presque toute la CEN était présente également.Les participants (environ 180)ont émis peu de critiques négatives ni sur la forme ni sur le contenu des rencontres.Les camarades habitués aux réunions nationales comme celles et ceux qui débutaient ce genre d'exercice,ont formulé de très nombreuses appréciations positives tant sur la qualité des échanges que sur les conditions matérielles excellentes de ce village vacances qui sans doute y étaient pour quelque chose!

Il nous faut désormais réaliser une étude statistique plus fine des sections participantes et manquantes,des délégués présents(âge moyen, ratio femmes/hommes etc.) que le bureau national communiquera au plus vite lors d'une publication sur les rencontres.

Certain(e)s camarades proposent même de renouveler l'expérience!Si ce n'était le coût d'environ 63 000 €, la question mériterait d'être posée...D'autres pensent que c'est davantage l'organisation de nos congrès et conseils nationaux qui devrait évoluer.

Beaucoup nous ont dit se sentir "reboostés" par ces trois jours après ces plus de deux ans délétères que nous avons subis.

L'objectif a donc été atteint.

Point sur les élections pro de décembre

Concernant les listes de candidatures aux CAP Nationales, les listes des B et des contractuels sont complètes.Ily a même davantage de candidats que de places et reste à déterminer qui et dans quel ordre.

Pour la liste de la CAPN des A, il nous faut trouver encore une camarade en "éligible" tandis que la liste des C a encore besoin d'une femme non éligible..

S'agissant de la liste du syndicat pour le CSA de réseau, ce ne sont pas les candidatures qui manquent, le problème réside dans le choix des camarades qui siègeront en formation spécialisées.Les sections vont être sollicitées sur ce point.

A la rentrée , la direction nationale devra impérativement **faire le point avec toutes les sections** pour aider celles qui seraient encore en grande difficulté pour proposer une liste au CSA local.L'objectif étant que partout les syndiqués et sympathisants CGT puissent voter CGT dans leur direction.

SEANCE 29 juin *après-midi*

objet :Suite du point sur les élections pro.

Présidence : Pascal FUSIL,RDD :Gilles BAUDET / présence : 36.

+ présence invités :Cécile MAZAUD(BN), Nathalie BATTIN et Alain KAC (CFC),Bertin CHENILCO(Outre-mer)

Elections pro(suite)

Débat autour du matériel électoral:

- penser à bien l'emballer pour les envois surtout pour les DOM,
- les imprimés seront envoyés plus tard que prévu à cause des tensions sur le papier,
- serait-il possible d'éditer des calendriers en version pliable?
- serait-il possible d'y inscrire certaines grandes dates de l'histoire sociale?
- un texte "fire voter CGT" est en préparation et sera soumis à la CEN en septembre.
- des videos de courtes interview de camarades ont été filmées à La Palmyre et seront bientôt utilisables.

Des éléments sur le calendrier électoral:

- notre base commune est la **circulaire électorale sortie le 15 juin** qui détaille tout à commencer par le 30 juin la réception dans chaque section des "états nominatifs provisoires"(électeurs d'une direction après les mutations connues)
- Toutes les étapes sont dedans et ce calendrier n'est pas qu'à suivre mais à anticiper...pour ne pas être pris au dépourvu!
- question sur la date qui paraît tardive de "neutralisation des instances"prévue par la DG le 28 novembre soit deux jours avant le début du scrutin le 1er décembre.Des instances pourraient être convoquées presque tout le mois de novembre en pleine "campagne électorale".

Proposition par la secrétaire générale d'une campagne à la rentrée sur le thème du sens du travail avec des questions aux agents qui seraient par exemple:quand avez-vous passé une bonne journée au travail? Pourquoi ?

L'objectif est de reparler du sens du travail pour, avec les collègues ,faire émerger leurs revendications.

Mandat est donné au BN de construire un kit de documents pour aller débattre avec les agents sur cette thématique.

Toutes les sections ne seront sans doute pas capables de se saisir de cette nouvelle approche mais cet outil supplémentaire peut servir à de nombreuses sections pour débattre autrement avec les collègues.

SEANCE 30 juin matin

objet : Points orga et Polfi et point sur "nos" candidatures au 53ème congrès confédéral.

Présidence : Marielle ARTEAUD,RDD:Cyril FAURE / présence : 35.

+ présence invités :Cécile MAZAUD (BN),Alain KAC(CFC),Bertin CHENILCO(DOM) .

Point Orga :

-les transmissions de bordereaux de cotisations sont de plus en plus tardifs(75 sections n'ont aucun FNI 2022 au 27 juin!) ce qui pose des problèmes de trésorerie au syndicat mais aussi à toute la CGT...

Le pôle orga est à la disposition des trésoriers pour les aider !

-quatre sections ont fait des demandes de droits syndicaux supplémentaires qui seront votés lors de la prochaine CEN.

Il est rappelé qu'aucune rallonge de droits confédéralisés(dits « interpro ») ne peut être accordé en cours d'année.

Point politique financière :

Exécution du budget 2022

-Les journées sections de la Palmyre ont coûté plus que le montant prévisionnel : 63 803,22 € pour l'instant, mais on n'a pas les factures définitives. Bruno demande de provisionner 70 000 €.

-On avait provisionné 25 000 € de recettes pour ces journées (participation de 150 € par délégué·e). Ce montant devrait être de 20 000 €. Cette baisse s'explique du fait que des sections sont en difficulté, donc moins de recettes qu'attendues.

-Vote : Proposition de modifier le budget d'exécution 2022 en passant les prévisionnels des comptes :

-61852 Conseil national (journées sections) : de 50 000 € à 70 000 €

-75827/28 Participations congrès, CN/ de 25 000 € à 20 000 €

Votes : Présents : 35; abstention : 7 ; contre : 3 ; NPPV : 2 ; **Pour : 23.**

Somme en compte de tiers irrécouvrable

La somme de 2 273,75 € reste à ce jour irrécouvrable.

-Vote : proposition de passer cette somme en non-valeur

Votes : Présents : 35; abstention : 3 ; contre : 0 ; NPPV : 0 ; **Pour : 32.**

Préparation du 53ème Congrès confédéral (mars 2023)

Délégation :

- Lors de la CEN du mois de mai, il avait été indiqué que notre syndicat disposait de 11 délégué-es actif-ves et de 1 retraité-e. A la suite du décompte définitif des FNI, nous ne disposerons finalement que de 10 délégué-es actif-ves et de 1 retraité-e.

- Les candidats proposé(e)s aux UD sont Carole DOUSPIS(58),Nathalie NASIENNIK(57),Clémence Thomas (49),Jacques Stéphane (35),Fanny de Coster (75),Olivier Villois (77),Laurent Bancon (33),Ghislaine Rémi (retraîtée du 31), Jean-Marc Servel (31), Frédéric Sottet (84) et Sylvain Bernardeau(13).

- Les discussions avec les UD se poursuivent afin de co-mandater nos délégué-es.

Candidat-es à la Commission Exécutive Confédérale :

- 5 Camarades du syndicat ont mis à disposition leur candidature à la future CEC :

- Fanny de Coster (75) ; Benoît Garcia (33) ; Myriam Lebkiri (95) ; Nathalie Verdeil (75) et Mathias Wattelle (59).

- **Un vote global a été organisé :**

POUR 32 ; CONTRE 0 ; ABST 2; NPPV 0

SEANCE 30 juin après-midi

Objet: Préparation du congrès de notre syndicat de juin 2023.

Présidence : Marie-Claude LOUGNON,RDD :CathyMARTINE / présence : 29.

+ présence invités :Nathalie BATTIN(CFC),BERTIN CHENILCO(DOM).

Préparation du 5ème Congrès CGT FiP (juin 2023)

Future commission exécutive nationale :

Nous avons débattu des candidatures à la future CEN qui sera élue lors du congrès. Nous avons déterminé les critères qui nous semblent indispensables pour remplir le mandat :

Critères impératifs :

- la disponibilité en précisant que le mandat d'élu-e à la CEN est prioritaire sur tout autre mandat. Les camarades qui candidateront doivent savoir que le mandat en CEN prend beaucoup du temps ;
- l'engagement de suivi du territoire et de dossiers (travaillés en collectifs au sein de la CEN) ;
- l'engagement d'aller jusqu'au bout du mandat qui peut être de 4 ans ;
- l'expérience du militantisme local

Autres critères :

- la parité femme/homme ce qui implique la recherche de candidates ;
- les missions exercées.

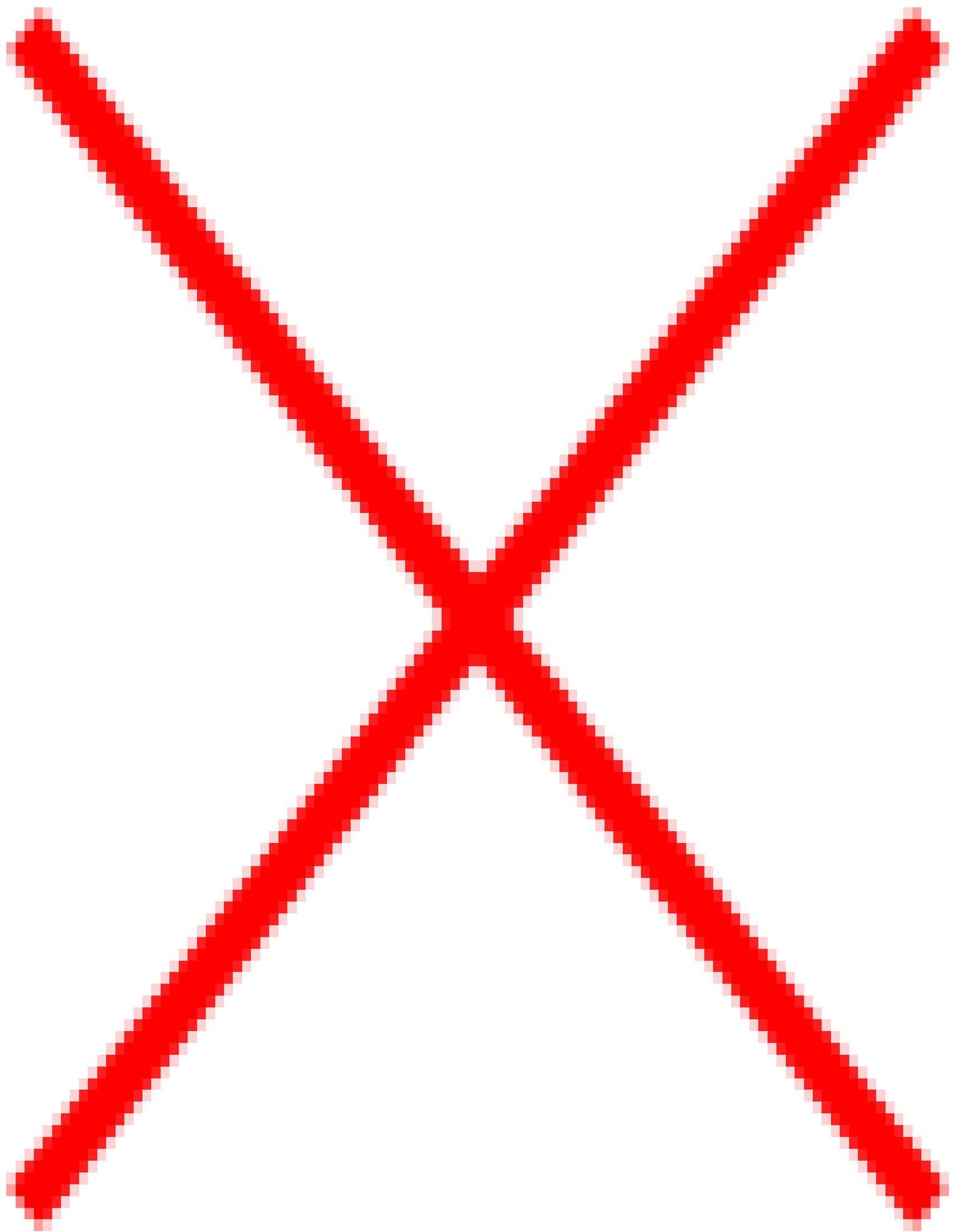
D'autres critères pourront être définis lors des prochaines CEN si nous avons un arbitrage entre candidatures à faire.

Les élu-es de l'actuelle CEN ont été sollicité-es pour faire connaître leur intention de candidater à la future CEN. 31 camarades (7 femmes et 24 hommes) ont indiqué vouloir se représenter.

Un appel à candidature va être envoyé aux sections. Il précisera bien qu'il s'agit de mise à disposition de candidatures et non de candidatures retenues.

Document d'orientation et repères revendicatifs :

S'agissant du DO et des repères revendicatifs, il a été décidé qu'il ne sera pas fait une réécriture complète des documents mais qu'un « toilettage » et une mise à jour seront proposés.



Rapport revendicatif CEN des 28 au 30 juin 2022

A la CGT nous nous battons pour une société plus juste, plus solidaire, féministe, durable et un monde de paix! Ces combats sont malheureusement de plus en plus pertinents et sont à envisager sous le prisme d'une urgence absolue.

La multiplication des conflits dans le monde nous amène à rappeler inlassablement notre soutien et notre solidarité envers les peuples agressés. Dernièrement en Ukraine, l'inscription dans la durée du conflit fait basculer une grande partie du monde dans une économie de guerre profitable aux spéculations en tous genres, au capital, et appauvrissant, à un niveau préoccupant, les populations.

L'économie de guerre, la spéculation entravent les capacités qu'ont les populations à se nourrir et à se procurer les biens de première nécessité.

Le réchauffement climatique aggrave les perturbations météorologiques qui sont de plus en plus fréquentes et puissantes. Les sécheresses sans précédents, les pluies torrentielles, les inondations, autant d'éléments qui détruisent les biens mais surtout déciment les cultures et les troupeaux.

Ainsi 20 millions de personnes font face à un risque de famine rien que cette année, des millions d'autres souffrent de malnutrition.

Le cumul de ces éléments joue aussi un rôle majeur sur l'inflation conséquente en cours dans de nombreux pays, impactant gravement le pouvoir d'achat des populations, l'accès à l'alimentation et à l'énergie.

En France l'inflation pèse comme partout de plus en plus sur les budgets des populations impactant une précarité alimentaire et énergétique, alors que pendant ce temps le gouvernement tergiverse autour d'un chèque, d'une aumône qui serait distribuée telle une miette de pain jettée aux manants.

Mais les miettes ne suffiront plus à apaiser la colère sourde qui s'exprime de plus en plus par la population. Les dernières élections législatives en sont une des démonstrations.

Les citoyens et citoyennes ont refusé de donner les pleins pouvoirs au Président et au gouvernement.

A l'instar des élections présidentielles, le pays se divise en quatre: la gauche, la droite, l'extrême droite et l'abstention. Bien sûr nous aurions espéré un vote plus massif pour la gauche de l'hémicycle et bien sûr nous constatons avec effroi, même si cela devenait prévisible, un plafond de verre s'effondrer avec l'entrée de 89 députés du RN à l'Assemblée.

Le gouvernement porte d'ailleurs une responsabilité historique, quant à la montée de l'extrême droite en France.

L'analyse du vote RN reste complexe pour des raisons dont nous avons déjà pu débattre lors des élections présidentielles, mais jamais nous ne devons minimiser le danger que cela représente pour le pays et sa population. Toutes les forces progressistes ont d'ailleurs une lourde responsabilité dans la période qui s'ouvre afin de démontrer avec force que l'extrême droite n'est pas la solution mais bien le problème.

Pour autant, et sans minimiser la gravité de cette situation, si nous regardons les expressions de la colère et du rejet des politiques menées, le Président et sa majorité relative, même associés aux Républicains qui prônent les mêmes idées, sont très largement mis en minorité par la population. Et cette colère ne se mesure pas uniquement dans la répartition des sièges à l'Assemblée nationale.

L'abstention est aussi un rejet et un signe de colère qui doit interpeler, qui démontre un système démocratique à bout de souffle où plus de la moitié du corps électoral ne s'y retrouve plus.

Notons tout de même, dans les points positifs, l'arrivée de militants CGT à l'Assemblée et notamment un membre de la CE de l'UFSE.

Ne gâchons pas quelques menus plaisirs non plus avec l'éviction de Castaner, Ferrand et de Montchalin entre autres.

De la même manière, ce contexte qui va imposer plus de débats et de démocratie au sein du Parlement ouvre un champ plus large pour le mouvement social pour se faire entendre. Cela doit participer de l'idée que le fatalisme, qui a pu gagner ces dernières années, n'est plus de mise.

La question du droit et de la parole des femmes n'est toujours pas réglée non plus au sein de l'Assemblée et du gouvernement. Être mise en cause pour violences envers les femmes est-il devenu un critère pour entrer au gouvernement? Les violences obstétricales et gynécologiques entrent à l'Elysée (Chryssoula ZACHAROPOULOU est accusée de viol par deux plaintes) et Damien ABAD également.

En France, du 1er janvier au 26 juin 2022, 60 femmes ont été tuées par leur (ex)compagnon!

La lutte contre les violences sexistes et sexuelles et sa pertinence ne doivent plus être minimisées, elles doivent être prises en charge à tous les niveaux.

La décision de la Cour Suprême américaine tombée vendredi dernier est glaçante! En effet vendredi 24 juin, elle a annulé l'arrêt Roe vs Wade qui depuis 1973 reconnaissait au niveau fédéral le droit à l'avortement, laissant libres les Etats de l'autoriser ou non. Le jour même 7 Etats l'ont déjà interdit, des cliniques sont déjà fermées, et 7 autres Etats ont prévu son interdiction dans le mois.

Ce recul du droit des femmes est plus que préoccupant.

Simone de Beauvoir disait: "N'oubliez jamais qu'il suffira d'une crise politique, économique ou religieuse pour que les droits des femmes soient remis en question. Ces droits ne sont jamais acquis. Vous devez rester vigilantes votre vie

durant."

La lutte contre les discriminations doit elle aussi être prise en charge .Nous avons d'ailleurs l'honneur d'accueillir aujourd'hui dans notre CEN des camarades qui en ont été victimes et avec qui nous échangerons cet après-midi. Dans la période se sont déroulées **les marches des fiertés** dans de nombreuses villes .Malheureusement encore des actes homophobes ont pu être perpétrés,montrant s'il le fallait,la nécessité de continuer tous les combats. Une pensée aussi pour les victimes de l'attentat d'Oslo dont un bar gay faisait partie des cibles.

S'agissant des luttes une réunion des orgas du CCN a eu lieu et deux intersyndicales interpro vont se tenir, dont la première a eu lieu le hier, le 27 juin.Sera mis en débat une journée de grève et de manifestations pour la seconde quinzaine de septembre.Pour la CGT ,il est mis en débat une journée de déploiement dans la première quinzaine de septembre avec comme slogan 15-32-60 correspondant autaux horaire du SMIC à 15 euros, au temps de travail à 32 heures par semaine et la retraite à taux plein à 60 ans.

Au niveau fonction publique , il est mis un accent particulier sur les salaires.Une campagne est mise en ligne sur le site de la confédération en vue des élections sur le service public et les salaires.Un mémorandum sur les salaires(avec conférence de presse) a été constitué.**A savoir comment le faire vivre et comment notre syndicat le prendra en charge.**

S'agissant de notre CE extraordinaire du 14 juin dernier,le recours au Conseil d'Etat a été fait sous forme de requête sommaire.De son côté la CGT fonction publique trois versants a formulé un recours gracieux pour inaction, un communiqué est sorti.

Le syndicat doit se positionner sur la pertinence ou non de communiquer sur ce recours devant le Conseil d'Etat. Pour information,FO fonction publique a fait le même recours le 30 mai.

Au niveau fédéral le 1er CTM depuis la nomination du nouveau gouvernement était convoqué le 23 juin.Ce dernier s'est très mal passé, outre la tension palpable entre Le Maire et Attal, Le Maire a tenté en séance d'interdire la CGT d'émettre une opinion.Mais je laisse Mickael WICKE de la Fédé intervenir dans le débat s'il le souhaite. La prochaine directon fédérale a lieu les 4 et 5 juillet où il sera question,entre autres,du 53ème congrès , et notamment des candidatures à la CEC.Un point spécifique est prévu jeudi matin sur ce sujet.

Concernant notre champ professionnel,un comité d'accueil digne de ce nom s'est constitué dans le Gard pour la venue du Directeur général adjoint (DGA) le 20 juin.Cette action a été relayée dans la presse et a beaucoup circulé sur les réseaux sociaux permettant de remettre en lumière nos revendications.

Nous avons reconduit un préavis de grève pour 6 mois à effet du 1er juillet afin de couvrir les luttes à venir. Un comité de suivi(COSUI) sur l'enveloppe 3 des négos de 2021 mais aussi sur l'engagement de la DG de négos indemnitaires doit se tenir le 7 juillet.Le récent congrès de Solidaires a décidé d'actions sur tout le territoire ce jour là. Nous l'avons appris au détour de la réunion sur l'indemnitaire entre les camarades suivants ces dossiers pour les quatre OS de l'intersyndicale DGFIP.Depuis ce jour Solidaires ne nous a pas contacté! Ainsi nous devons échanger et décider sur ces deux sujets:Que portons-nous dans le COSUI?Outre les revendications qui remontent des sections, quid de l'enveloppe restante?Est-ce que nous nous inscrivons dans une journée d'action le 7 juillet?

L'intersyndicale prévue ne s'est pas tenue et les contacts intersyndicaux sont presque inexistants dans la période. Un CTR est convoqué le 4 juillet avec des fiches prévoyant une prime d'attractivité et de fidélité.Vu le contenu des fiches, le BN propose de ne pas siéger.

Une enquête officielle de la Cour des Comptes par notification du DG est en cours.Nous les avons reçus le 23 juin dernier.Les échanges ont permis aux quatre intervenants de la 1ère chambre de constituer une série de questions et de documents à demander à la DG.

La rencontre bilatérale avec le DG est reportée au 6 juillet.

Enfin,il vous est proposé de débattre sur les perspectives d'actions et de mobilisations à venir:

- 7 juillet
- journée interpro dans la seconde quinzaine de septembre
- Faudrait-il plutôt une journée d'action DGFIP?

